

# Master Histoire du droit et des institutions – Parcours : Culture juridique européenne

DROIT, ECONOMIE, GESTION

## Présentation

### PARCOURS

- Culture juridique européenne

La mention de master « Histoire du droit et des institutions » comprend deux parcours : « Histoire de la pensée juridique moderne » et « Culture juridique européenne ».

Le parcours « Culture juridique européenne » se déroule en deux ans :

- La première année permet à l'étudiant de compléter utilement sa formation juridique, tout en entamant progressivement une spécialisation en histoire du droit et des institutions. Cette première année comprend donc un ensemble de cours classiquement dispensés en master 1 de droit public ou de droit privé, incluant des cours magistraux, des travaux dirigés et un large choix d'options. Elle inclut également des enseignements spécifiques et obligatoires d'histoire du droit et des institutions que l'étudiant devra valider pour être admis l'année suivante.
- La seconde année du parcours « Culture juridique européenne » se déroule à l'étranger, dans une université partenaire liée à l'Université Paris Descartes par une convention ERASMUS. L'étudiant doit donc suivre des enseignements spécifiques définis préalablement dans sa convention de formation. Il rédige et soutient un mémoire de recherche à l'Université Paris Descartes.

## OBJECTIFS

En première année, l'étudiant complète sa formation juridique et entame progressivement sa spécialisation en histoire du droit et des institutions. En seconde année, il étudie dans

une université étrangère partenaire, tout en menant un travail personnel le conduisant à élaborer, rédiger et soutenir un mémoire de recherche sur un sujet original.

## COMPÉTENCES VISÉES

- - Acquisition de connaissances en histoire du droit et des institutions.
- - Découverte d'un autre système juridique.
- - Maîtrise des outils de recherche et d'informations documentaires.
- - Réalisation de travaux de recherches.

## Programme

### ORGANISATION

Les études sont organisées en quatre semestres d'enseignement. En première année, sont dispensés des cours magistraux et séances de travaux dirigés. En deuxième année, l'étudiant suit des enseignements spécifiques dans une université étrangère ; il rédige et soutient par ailleurs un mémoire de recherche sur un sujet original.

### STAGES

- variable

Un stage peut être réalisé en première ou en seconde année.

La seconde année de master se déroule à l'étranger dans une université liée à l'Université Paris Descartes par une convention ERASMUS.

### LABORATOIRE(S) PARTENAIRE(S)

- Institut d'histoire du droit

## Admission

Tout étudiant titulaire d'une licence en droit et disposant des connaissances linguistiques suffisantes pour suivre des cours dans une université étrangère.

### PRÉ-REQUIS

Disposer de connaissances linguistiques suffisantes.

## Et après

### INSERTION PROFESSIONNELLE

Les secteurs d'activité visés sont principalement :

- les cabinets d'avocat (en France ou à l'étranger) ;
- les administrations (centrales ou des collectivités territoriales);
- les services juridiques d'entreprises.

## Contacts

### RESPONSABLE(S)

#### Responsable du diplôme

Kremer David  
david.kremer@parisdescartes.fr

### CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

#### Contact(s) Formation Initiale

Ratiney Eric  
eric.ratiney@parisdescartes.fr

## En bref

#### Composante(s) de la formation

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

#### Niveau d'études visé

BAC +5

#### Durée

2 ans

#### ECTS

120 crédits

#### Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

#### Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

#### Langue(s) des enseignements

- Français

#### Lieu(x) des enseignements

Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)